

**Mairie de POIROUX 85440**  
**116 rue du Payré**  
**Département de la Vendée**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27-11-2023

**N°80-2023**

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 21/11/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Frank RABILLE, Karine GAZEAU, Romain TESSIER, Véronique DESMARICAUX,

Absents ou excusés :

Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON

Secrétaire : Annie RENOUF

**80-2023 : BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°6 –  
INTEGRATION DES RESULTATS DU SIVU TRESORERIE DE MOUTIERS LES  
MAUXFAITS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la dissolution du SIVU de la trésorerie, il convient que chaque commune du SIVU intègre les résultats de clôture du SIVU « Trésorerie » dans son budget principal 2023 par une décision modificative.

Il rappelle les résultats du budget principal 2023 :

En Fonctionnement recettes au 002 : 200 464.18 €  
En Investissement dépenses au 001 : 41 530.64 €

Il indique les résultats de reprise du budget « SIVU Trésorerie » à intégrer au budget principal pour POIROUX :

- 002 Excédent de Fonctionnement : + 559.20 €  
- 001 Excédent d'Investissement : + 236.25 €

Il propose la décision modificative n°5 suivante au budget principal  
En Fonctionnement recettes au 002 : 200 464.18 € + 559.20 € = 201 023.38 €  
En Investissement dépenses au 001 : 41 530.64 € - 236.25 € = 41 294.39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **valide** la DM n°5 du budget principal ci-dessous :  
En Fonctionnement recettes au 002 : 200 464.18 € + 559.20 € = 201 023.38 €  
En Investissement dépenses au 001 : 41 530.64 € - 236.25 € = 41 294.39 €



Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 27/11/2023

Le Maire,  
Edouard de La BASSETIERE